

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### SÉANCE DU 31 JANVIER 2019

Etaient Présents 45 titulaires, 6 suppléants, 18 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Pierre CASAUX-BIC, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Anne VOELTZEL, Jean-Claude COSTE, Michel CONTOU-CARRERE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Fabienne MENE-SAFFRANE, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, André LABARTHE, Valérie SARTOULOU, David CORBIN, Marylise GASTON, Robert BAREILLE, Anne BARBET, Elisabeth MIQUEU, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLIHAUT, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE

<u>Pouvoirs</u> :	Etienne SERNA	à	Pierre CASABONNE
	Jean-Claude COUSTET	à	Jacques MARQUEZE
	Jean GASTOU	à	Patrick MAUNAS
	Elisabeth MEDARD	à	Daniel LCARAMPE
	Claude LACOUR	à	Michel CONTOU-CARRERE
	France JAUBERT-BATAILLE	à	Aracéli ETCHENIQUE
	Marianne PAPAREMBORDE	à	Laurent KELLER
	Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
	Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
	Leïla LE MOIGNIC-GOUSSIES	à	Maylis DEL PIANTA
	Pierre SERENA	à	Maïté POTIN
	Bernard UTHURRY	à	Anne BARBET
	Jean-Etienne GAILLAT	à	Marylise GASTON
	Aurélië GIRAUDON	à	Robert BAREILLE
	Pierre ARTIGUET	à	David MIRANDE
	Dominique LAGRAVE	à	Evelyne BALLIHAUT
	Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET	à	Jacques CAZAURANG
	Christophe GUERY	à	Michel ADAM

<u>Suppléants</u> :	Frédéric CACHELOU	suppléant de	Paule BERGES
	Thérèse LASMARRIGUE	suppléante de	Alain TEULADE
	Jean-Louis CAZENAVE	suppléant de	Cédric PUCHEU
	Jean-Pierre LOPEZ	suppléant de	Pierre Felix CAUHAPE
	Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
	Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Joseph LEES (excusé), Yvonne COIG (excusée), Alain CAMSUZOU (excusé), Jean-Michel IDOÏPE, Jean LABORDE, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Didier CASTERES,

## ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL « ABATTOIR DU HAUT BÉARN » : MODIFICATIONS STATUTAIRES

M. MORA expose :

### I – Composition du Conseil d'Administration

Lors de la séance du 18 janvier 2017, le Conseil Communautaire a désigné 3 membres (MM LACRAMPE, MORA et TERUEL) pour siéger au Conseil d'Administration de l'Etablissement Public Local « Abattoir du Haut-Béarn », conformément aux statuts.

Suite au Conseil d'Administration du 8 février 2017 de l'EPL « Abattoir du Haut-Béarn » il a paru souhaitable pour assurer une représentativité élargie des territoires ruraux après la création de la nouvelle Communauté de Communes du Haut-Béarn, que soient nommés 2 administrateurs supplémentaires.

MM. Pierre ARTIGUET et Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET ont été désignés par le Conseil Communautaire du 30 mars 2017.

Les statuts de l'Etablissement Public Local « Abattoir du Haut-Béarn » n'ayant pas été modifiés à cette occasion pour prendre en compte cette nouvelle composition du Conseil d'Administration. Il vous est proposé de régulariser cette situation par une modification de l'article 5.

### II – Débat d'orientation budgétaire

Un débat sur les orientations budgétaires et financières a été prévu par les statuts. Cependant, ce débat n'est pas effectivement mis en place, et à l'occasion de son contrôle, la Chambre Régionale des Comptes a suggéré d'en supprimer la mention.

Il vous est donc proposé de supprimer l'alinéa 2 de l'article 16.

Ouï cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le projet de statuts (envoi en dématérialisé) modifiant les articles 5 et 16 des statuts,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 31 janvier 2019

Suivent les signatures

Affiché le 08.02.19

Le Président

Signé  
Daniel LACRAMPE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 05/02/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 05/02/2019